

Date de la convocation :

24 mars 2016

Date d'affichage :

01 avril 2016

Objet :

Affectation résultat 2015
Service assainissement

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Absents : 5

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 31 mars 2016

L'an deux mille seize et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christiane BEY, Maire.

Présents : Mmes et Ms MATHIEU F. – EON A.M.. – POIRRIER C. – ANDING M. – OSTER C. – VANCON P. – BERTRAND G. – GROSJEAN A. – OUGIER N. – BIGEY R. - GALMICHE N. – ROSE G. – LARROQUE D. -

Absents : DESHAYES J. – CHAPPUIS I. – OLLMANN S.- ROUSSEL A. – CUELHE S.

Pouvoirs : DESHAYES J à MATHIEU F. - CHAPPUIS I. à BEY C. OLLMANN S à EON A.M. - ROUSSEL A. à POIRRIER C. - CUELHE S. à LARROQUE D.

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation, de l'année 2015 au compte 1068 pour la somme de 36 921.00 €.

Rapport n° 20-2016

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme.

Saint-Sauveur, le 31 mars 2016
Le Maire,